

21/09/2012



Nations Unies

Département de l'information • Service des informations et des accréditations • New York

Conseil de sécurité

SC/10772

AFR/2443

DÉCLARATION À LA PRESSE DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR LE MALI ET LE SAHEL

On trouvera ci-après le texte de la déclaration à la presse faite aujourd'hui par le Président du Conseil de sécurité pour le mois de septembre, M. Peter Wittig (Allemagne):

Le lundi 17 septembre 2012, les membres du Conseil de sécurité ont entendu un exposé sur la situation dans la région du Sahel, y compris au Mali, présenté par le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Jeffrey Feltman.

Les membres du Conseil redisent la vive préoccupation que leur inspire la situation en matière de sécurité et sur le plan humanitaire qui continue de se détériorer dans le nord du Mali et le renforcement de la présence d'éléments terroristes, dont Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) et les groupes qui y sont affiliés, et ils exhortent tous les groupes rebelles maliens à couper tout lien avec ces éléments. Ils se déclarent gravement préoccupés par les violations des droits de l'homme commises par les groupes rebelles et extrémistes dans le nord du Mali.

Les membres du Conseil se félicitent de la mise en place d'un gouvernement d'unité nationale au Mali. Ils expriment leur soutien à l'action menée par le Président malien par intérim, M. Dioncounda Traoré, et demandent aux autorités de transition de poursuivre les efforts en cours en vue de renforcer les institutions démocratiques et de rétablir l'ordre constitutionnel dans la République du Mali grâce à la tenue d'élections d'ici à la fin de la période de transition. Ils exigent à nouveau que tous les membres des Forces armées maliennes s'abstiennent immédiatement de toute ingérence dans l'action des autorités de transition. Ils prennent note des décisions et de la recommandation de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) tendant à adopter des sanctions ciblées au Mali, et se réservent en outre le droit d'envisager des mesures appropriées, le cas échéant.

Les membres du Conseil, saluant les efforts que fait la CEDEAO pour jouer un rôle de médiateur auprès des groupes rebelles maliens qui se dissocient d'AQMI et d'autres groupes terroristes, invitent instamment toutes les parties, y compris le Gouvernement malien par intérim, à intensifier ces efforts dans le but de trouver une solution politique viable, dans le respect de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali.

Les membres du Conseil prennent note de la demande d'assistance que le Gouvernement malien par intérim a adressée à la CEDEAO. Ils prennent également note des activités de planification stratégique actuellement entreprises par la CEDEAO, et soulignent que celle-ci doit collaborer avec le Gouvernement malien par intérim, l'Union africaine, les autres pays du Sahel, les partenaires bilatéraux et les organisations internationales, notamment l'Union européenne, avec le concours du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, en vue de dégager des options détaillées définissant les objectifs, les moyens et les modalités du déploiement d'une force régionale au Mali. Ils se déclarent disposés à examiner une option pratique et réaliste de la CEDEAO, qui réponde à cette demande du Gouvernement malien par intérim.

Les membres du Conseil se félicitent des progrès accomplis dans l'élaboration d'une stratégie intégrée de l'ONU pour le Sahel, en application de la résolution 2056 (2012). Ils notent l'importance d'une coordination internationale, et espèrent vivement que le Secrétaire général encouragera les organismes des Nations Unies à unir leur action dans la région du Sahel, tout en renforçant la coopération internationale et régionale. Ils prennent note des efforts que déploie l'ONU en vue de mettre au point la stratégie intégrée pour le Sahel dans le cadre d'un processus de consultation, en

particulier avec les pays de la région, et ils l'engagent à achever rapidement l'élaboration de cette stratégie.

Les membres du Conseil attendent avec intérêt l'établissement d'un document stratégique et de propositions prévoyant des mécanismes adéquats pour assurer la mise en œuvre concertée de la stratégie intégrée pour le Sahel. Dans ce contexte, ils se félicitent que le Secrétaire général ait convoqué, le 26 septembre, une réunion de haut niveau sur le Sahel, qui offrira une première occasion de présenter la stratégie dans ses grandes lignes, de susciter l'appui de la communauté internationale en faveur de sa mise en œuvre et d'arrêter les principes propres à assurer une coordination plus efficace aux échelons régional et international.

* * * * *

À l'intention des organes d'information • Document non officiel